PRINCIPAUTÉ DE MONACO
UN RÔLE À PART DANS LE MONDE.

Comme cela avait été annoncé à l’occasion des voeux au personnel du Centre Hospitalier Princesse Grace, le 10 janvier dernier, par le Conseiller de Gouvernement pour les Affaires Sociales et la Santé, **deux navettes** viennent d’être mises en place pour les **employés du CHPG entre la gare, plusieurs parkings de la Principauté et l’hôpital**
.

Ainsi, la rotation de ces deux navettes aux heures d’affluence des personnels le matin de 6h à 9h et le soir de 19h30 à 22h30, permettra de garantir un acheminement rapide sur leur lieu de travail, estimé à 10 minutes.

Cette première mesure en faveur du personnel se verra, dans les prochains jours, complétée par le transfert de 30 abonnés salariés du Parking publics CHPG-1 vers le parking en voie d’achèvement dit « TAMARIS », situé face à ce parking public. Ce qui permettra de libérer autant de places au bénéfice des usagers, patients et visiteurs, du Centre Hospitalier Princesse Grace, afin d’en améliorer l’accessibilité.

Le Gouvernement Princier, conscient des difficultés quotidiennes actuelles d’accès à l’hôpital, agit ainsi concrètement comme il s’y était engagé, tant pour les employés de l’établissement que pour les visiteurs.